cas de refus delapart de la dite cecile Miuce, elle seroit elle même
la Marraine de l'enfant tous ont declaré nesavoir pas ecrire

Sigogne

\+ Le Sept Aoutmil huit cens huit ait paru devant
S. moi Joseph Le Blanc le jeune qui m'a declaré que le Sept Avril de
Marguerite cette même année avoitété inhumé dans le cimetiere de Pouboum
Belivaux koue le corps de Marguerite Belivaux son épouse de cedée dujour
12 précedent agée d'environ vingt cinq ans enfoi de quoi ila signé
avec nous en de claré qu'ily avoit un grand nombredepersones à
l'enterement Joseph Le Blanc Sigogne

Le sept aoutmilhuit cens huit je prêtre soussigne Baptiser Marie
B. heariette née le 3 d'avril decette même anneé du Legitime Mariage
Marie entre JeanBaptiste Thibaud & RosalieDouset dela ParoissedeS^{te}
Henriette Marie du canton dela riviere auxSaulmons enpresence dupere & de
Thibaud lamere del'enfant. Le Parain aete Eusebe Thibault oncledelenfant
du même endroit & la Marraine aété Anne Marguerite Douset
femmeJean Boutier tante del'enfant decette Paroisse tousont de
claré nesavoir pas ecrire Sigogne

Le quatorze Août milhuitcens huit aété par moi Pretre soussigné
B. Baptisé Mathuren né le sept Octobre del'année precedente du
Mathurin legitime Marriage entre Augustin Duon & Natalie Amirault
Duon de cette Paroisse en présence delaMere del'enfant le parain a
35 été Augustun Surette representé par Charles Amirault La Maraine
aete AnneSuretre fille de Pierre Surette aussi decette Paroisse
quiont declaré nesavoir pasecrire

Sigogne

Le quatorze Aout mil huit cens huit aété par moi Pretre soussigné
B. Baptise Augustin né dumême jour dulégitime Marriage
Augustin entre François Clermont & Ludivine Douset decette Paroisse
Clermont Le Parain aété JeanLeBlanc & La Marraine Helene Dousete
36 femme de Jean-Chrysortome LeBlanc aussi decette Paroisse les
quels ontdeclaré nesavoir pas écrire

Sigogne

Le quatorze Aoutmil huit cens huit Jai pretre soussigné ai supplie
B. les cérémonies du Bapteme à Gertrude née le seize novembre
Gertrude Del'anneé précedente du légitime Marriage entre Joseph Bourque
Bourque & Veronique Amirault de cette Paroisse enpresence dela mere
37 del'enfant quim'a de claré que vu mon absence elle avoit fait
obiit donné l'eau àson enfant par PierreMuice sonvoisin & m'a
en outre assuré qu'elle n'entre tenoit au cun doute delavalidité
de ceBapteme, LeParain aété Pierre Pottier & La Maraine
aété Natalie Amirault grand mere del'enfant, aussidecette
Paroisse Le Parain a seul declaré savoir ecrire

Pierre pottier

Sigogne